Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 34 (1926)

Heft: 6

Vereinsnachrichten: De nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

temps. Si, au contraire, le traitement est trop retardé ou que la période d'incubation soit plus courte que d'ordinaire, comme il arrive dans les morsures de la face, la rage peut apparaître pendant le cours du traitement ou dans les quinze jours qui le suivent. Etant donné ce que nous avons dit du délai nécessaire pour donner l'immunité, nous comprenons que ces accidents ne peuvent être considérés comme des insuccès de la vaccination pastorienne.

La *durée de l'immunisation serait de un an et demi à deux ans.* Cependant si une personne précédemment traitée est mordue, par un chien diagnostiqué enragé de son vivant par un vétérinaire, il est plus prudent de recommencer le traitement.

Les *résultats* du traitement antirabique sont *excellents.* Qu'on en juge: avant la découverte de Pasteur, la rage coûtait annuellement de nombreuses vies humaines. C'est ainsi que sur 100 personnes, mordues par des chiens enragés ou suspects de rage, la mortalité atteignait 80 p. 100 pour les personnes mordues à la face et 20 p. 100 pour les personnes mordues aux membres.

Depuis la vulgarisation de la vaccination antirabique, la mortalité générale est tombée à 0,40 ou même à 0,30, à 0,20 et 0,10 p. 100 suivant les années, alors que pour les morsures à la face on n'observait plus guère qu'une mortalité de 1 ou même $^1/_2$ p. 100. Ces chiffres se passent de commentaires.

(*L'infirmière française, n° 9,* 1925).

Pensée.

La solitude, qui n'est que matérielle, peut avoir son charme, mais l'isolement est mortel, car il est la solitude de l'âme.

Alice Favre.

De nos sections.

Assemblée générale de la Croix-Rouge genevoise.

L'assemblée générale de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse a eu lieu le 15 avril à l'Athénée. Le Dr Guyot, président du comité, a tout d'abord salué les représentants du Conseil d'Etat et de plusieurs sociétés et a donné lecture du rapport présidentiel. Le nombre des sociétaires est de 5000. Mlle Girod s'est retirée du comité après 10 ans d'activité. Les réunions de travail du mardi et du vendredi ont confectionné du linge et des vêtements pour les soldats et des layettes pour Gourgas, la Maternelle, etc. Le dispensaire d'hygiène sociale fondé il y a six ans rend des services de plus en plus grands dans la lutte contre les maladies contagieuses et la mortalité infantile. Cinq infirmières bénévoles et cinq infirmières visiteuses titulaires ont fait en 1925, auprès des malades indigents, plus de 15,000 visites et suivi 5204 cas médicaux ou sociaux. Une autre œuvre d'une utilité primordiale est celle des deux dispensaires antivénériens qui ont donné plus de 2000 consultations gratuites et un grand nombre de conférences, en particulier à des associations de jeunes gens et aux écoles de recrues. Le comité de propagande a cherché à se procurer de nouvelles ressources au moyen d'une collecte qui a produit fr. 7300. L'exposition de puériculture a reçu plus de 6000 visiteurs. La Croix-Rouge de la jeunesse compte 25 groupes, soit 708 membres, en majorité des fillettes; son but est d'inculquer à notre jeunesse des idées de charité, d'entr'aide et d'humanité qui sont à la base de la Croix-Rouge. Le bureau des gardes-malades fournit des infirmières de toute confiance. Toutes ces œuvres doivent se développer encore, mais

il leur manque, comme toujours, des ressources, le Dr Guyot fait un pressant appel en faveur du recrutement de nouveaux sociétaires: il espère en compter au moins un dans chaque famille habitant Genève.

Le trésorier, M. Frank Archinard, lit le rapport financier. Les dépenses sont supérieures aux recettes; on n'a pu empêcher le déficit. Il exprime l'espoir de voir l'Etat subventionner les œuvres de la Croix-Rouge, qui peuvent, certes, être déclarées d'utilité publique.

Le Dr Henry Audéoud remercie le comité de son inlassable activité et regrette que les statuts empêchent la réélection de son dévoué président pendant six ans, le Dr Guyot.

Le professeur Dr Gautier rend hommage, au nom de la clinique infantile, aux services que rendent les infirmières visiteuses.

Le professeur Dr de Seigneux estime que les soins des infirmières visiteuses épargnent souvent un séjouir à l'hôpital.

Le professeur Bernard Bouvier exprime la sympathie du Comité international de la Croix-Rouge. Il esquisse le projet d'une vaste association des Croix-Rouges nationales sous le patronage de la Croix-Rouge internationale et de la S. d. N.

M. le conseiller d'Etat Jaquet présente les félicitations du Conseil d'Etat, il remercie de l'aide précieuse apportée au service d'assistance médicale et parle des travaux entrepris pour l'aménagement de l'asile d'Anières.

Le Dr Alec Cramer lit une lettre de Mlle Alice Favre, présidente d'honneur, exprimant ses regrets du départ du Dr Guyot et énumérant les divers services que lui doit la Croix-Rouge: le travail des infirmières, le dispensaire antivénérien, etc. Elle envoie des fleurs à Mme Guyot.

Le Dr Guyot remercie de tous ces témoignages de sympathie, il tient lui-même à remercier ses collaborateurs et souhaite de voir la Croix-Rouge genevoise prospérer toujours davantage.

M. Maurice Dunant parle au nom de la Croix-Rouge suisse. Il recommande ses publications, la revue mensuelle, l'almanach ainsi que la vente des cartes postales, qui se fera au profit de la caisse de retraite des infirmières. L'assemblée des délégués aura lieu au mois de mai à Lugano.

Le comité est réélu en entier en y adjoignant un nouveau membre, Mme Suzanne Kundig. Puis, après la présentation de deux films, un thé réunit les membres et les invités dans les salons.

Le comité de la section genevoise de la Croix-Rouge s'est constitué comme suit: M. Eug. Empeyta, avocat, président; (M. Guyot ne pouvait — statutairement — pas être réélu après six ans de présidence), vice-présidents: M. Mce. Dunant et Mme Francis Audéoud; trésorier M. Frank Archinard; secrétaire Mme S. Kundig qui replace Mlle R. Giroud démissionnaire.

Le courage ne consiste point à n'avoir pas peur, mais à surmonter la peur.

Alice Favre.

Pro memoria.

Abgeordnetenversammlung des Schweizerischen Samariterbundes 5./6. Juni in Baden.